

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

### SOMMAIRE

Actes de l'Épiscopat canadien, 423. — La parole de Dieu, 424. — A quel instant la mort devient-elle certaine, 425. — Le procès des 12, 429. — Communion du prêtre, 429. — A la cathédrale de Saint-Jean, M. B., 431. — Réflexion, 431. — Les bibliothèques paroissiales, 431. — En Afrique, 433. — Bibliographie, 435. — Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis la fondation de cette Institution, 436. — Calendrier, 438. — Memento hebdomadaire, 438.

---

### Actes de l'Épiscopat canadien

La nomenclature dont nous commençons aujourd'hui la publication, et que la *Presse anglaise*, devrait mettre sous les yeux de ses lecteurs, démontre que la loyauté du clergé canadien ne s'est jamais démentie depuis la cession du Canada. Comme on nous le disait récemment, il occupe une position imprenable, assise sur le roc. Sa loyauté n'est pas sentimentale seulement, comme celle d'un grand nombre de ceux qui la mettent en suspicion, mais raisonnée et basée sur un principe de religion. Nous ne sommes pas assez naïf pour croire à la sincérité de ceux qui aiment à accuser le clergé canadien sur ce point, mais nous avons d'excellentes raisons de croire à leur ignorance. C'est pourquoi nous jugeons opportun de publier ce sommaire des actes de l'Épiscopat canadien.

14 février 1762 : Mandement de M. le Vicaire général Briand, ordonnant de chanter un *Te Deum* d'actions de grâces, à l'occasion du mariage de Georges III.

Novembre 1762 : Mandement de M. le Vicaire général Montgolfier, à l'occasion de la naissance du prince de Galles.

2 janvier 1763 : Promulgation par M. le Vicaire général Briand, de l'Ordonnance du Gouverneur, réglant la prière à faire pour la famille royale.

4 juin 1763 : Mandement de M. le Vicaire général Briand, ordonnant de chanter un *T. Deum* d'actions de grâces, à l'occasion du rétablissement de la paix.

8 mars 1764 : Circulaire de M. le Vicaire général Briand, invitant les curés à favoriser la formation d'un corps de volontaires canadiens.

1er décembre 1766 : Circulaire de M. Montgolfier au sujet des soldats anglais qui désertaient l'armée (1).

D. GOSSELIN, Ptre.

(à suivre)

---

### La parole de Dieu

---

La parole de Dieu a changé le monde, et n'est ni moins nécessaire ni moins puissante aujourd'hui qu'autrefois.

Mais à quoi servirait la lumière, si nous fermions les yeux ? A quoi la nourriture, si nous la refusions ? A quoi tout ce que Dieu a mis à notre usage, si nous ne voulons pas en profiter ?

Il en est de même de la parole de Dieu, de la prédication. Elle est distribuée inutilement si nous ne cherchons pas à en profiter. Sans doute, la foi est un don de Dieu que nous recevons dans le baptême. Mais ce don nous pouvons le perdre. C'est pourquoi nous devons veiller à l'accroître sans cesse.

Le premier moyen, c'est la prière. C'est dans cette intention que l'on invoque le Saint-Esprit au commencement des instructions. C'est la raison pour laquelle nous devons répéter sans cesse : "Je crois, Seigneur, mais aidez mon incrédulité."

Le deuxième moyen, c'est l'assistance à la prédication. "La foi vient de l'entendement," dit saint Paul. Il est bien clair que notre foi ne peut que s'affaiblir si elle n'est pas continuellement nourrie par la parole de Dieu. La perte de la foi, quand

---

(1) On sait que de 1760 à 1766, le siège de Québec a été vacant, c'est pourquoi les documents cités plus haut portent seulement la signature d'un vicaire général.

on l'a eue, est due en grande partie à l'ignorance de sa religion.

Le troisième moyen, c'est l'attention à la prédication. Il ne sert de rien d'être présent corporellement, il faut être présent d'esprit. Celui qui nous parle, Celui qu'il représente, et la parole divine qui tombe de ses lèvres méritent bien toute notre respectueuse attention. D'ailleurs, a dit Jésus-Christ, "Celui qui vous écoute, m'écoute."

Le quatrième moyen, c'est le souvenir et la réflexion. A quoi sert d'écouter, si ensuite on ne pense plus jamais à ce que l'on a entendu. Imitons la sainte Vierge qui, dit la Sainte Ecriture, "conservait le souvenir de toutes ces choses, les repassant et s'en entretenant dans son cœur."

Le cinquième moyen, c'est de mettre le même soin à faire fructifier la parole de Dieu, qu'à surveiller nos intérêts temporels. Quand il s'agit de ces derniers, notre patience ne se lasse jamais, aucun sacrifice ne coûte. Qu'il en soit de même pour nos intérêts éternels.

De même que la parole de Dieu a renouvelé la face de la terre, elle nous fera obtenir le salut éternel, si nous nous en instruisons et la mettons en pratique.

### A quel instant la mort devient-elle certaine ?

Le catéchisme nous dit, dans son langage à la fois simple et compréhensif, que la mort est la séparation de l'âme d'avec le corps : mais cette réponse ne nous éclaire pas sur le moment où cette séparation s'effectue.

Il importe pourtant de le savoir. N'arrive-t-il pas que le prêtre est appelé auprès de personnes qui viennent de rendre le dernier soupir ?

S'il y a présomption que ce soupir, en s'exhalant, n'a point emporté hors du corps l'âme auquel Dieu l'a unie, le prêtre peut-il lui donner la sainte absolution sous condition, ou du moins l'Extrême-Onction, et par là lui ouvrir les portes du ciel ?

C'est à la science et à ses observations qu'il appartient de nous dire si, après le dernier souffle, après le dernier battement du cœur, l'âme peut encore être là. C'est à la théologie à nous dire si l'âme, dans ces conditions, se trouverait encore, sous la juridiction de la sainte Eglise, apte à recevoir le bénéfice de ses sacrements.

Or, que dit la science sur cette question : où et quand finit la vie ? A quels signes peut-on reconnaître que le départ de l'âme s'est réellement effectué ?

Les gens du monde pensent que le dernier soupir est le dernier acte vital, et que la mort s'effectue dans le même moment.

Mais ceux qui ont étudié avec soin les phénomènes qui s'accomplissent aux limites de la vie, ont appris que le cœur battait encore, après que le dernier soupir avait été exhalé. Ils nous disent que les contractions du cœur se font sentir, tantôt pendant trois ou quatre minutes, tantôt un quart d'heure après l'arrêt absolu de la respiration.

Peut-on du moins s'en rapporter aux derniers mouvements du cœur, pour reconnaître et affirmer la mort ? Non, car l'individu, frappé de syncope grave, ne peut pas être considéré comme mort, quoique son cœur ne se contracte plus. Abandonné aux seules forces de la nature, un tel malade ne se relèvera point : sa respiration est arrêtée pour toujours et son cœur ne battra plus jamais.

Mais est-il réellement mort au moment où son cœur a cessé de battre ? Non. Car, si un homme de l'art intervient, il pourra souvent ranimer ce que l'on croyait être un cadavre ; la circulation recommence, puis la respiration et la vie.

Cela a été vu et tenté de tout temps dans les asphyxies ; mais des expériences très concluantes, faites dernièrement, ont démontré que l'âme habite le corps des asphyxiés plus longtemps qu'on ne l'avait cru jusqu'ici.

L'arrêt du cœur, non plus que la cessation de la respiration, ne sont pas des indices certains de la mort, c'est-à-dire de la séparation de l'âme d'avec le corps.

La rigidité cadavérique a une importance beaucoup plus grande. Toutefois il ne faut pas la confondre avec quelques états particuliers, produits spécialement par le tétanos ou l'absorption de la strychnine. Dans ces cas, la rigidité elle-même peut être trompeuse, et faire croire à une mort qui n'est point encore accomplie.

Le signe certain de la mort, ce qui permet de l'affirmer indubitablement, c'est un commencement de décomposition ou de putréfaction. L'imbibition cadavérique de l'œil, l'affaïssissement et l'opacité de la cornée, qui en sont les premiers signes, permettent seules d'affirmer en toute assurance que la mort est certaine. La résurrection de Lazare est évidemment miraculeuse, car le signe certain, indubitable de la mort, la putréfaction,

fut constatée par la multitude. *Jam foetet*, il sent déjà, disait-on de son cadavre.

Quand est-ce que l'on peut douter raisonnablement de la mort, alors que les signes ordinaires de sa présence apparaissent ? Cela dépend des causes qui les ont amenés.

La mort se présente sous bien des formes différentes, mais qui peuvent être ramenées à trois principales : 1<sup>o</sup> mort à la suite d'une maladie chronique ou de longue durée, pendant laquelle l'organisme s'est usé peu à peu, en sorte que, peu après l'exhalation du dernier soupir, le cœur, épuisé, s'arrête, les actes nutritifs, profondément altérés, ne tardent pas à cesser ; 2<sup>o</sup> mort provenant d'une maladie aiguë ou infectieuse, à la suite de laquelle la vie nutritive survit à la vie animale dans une mesure et suivant une durée impossibles à déterminer ; 3<sup>o</sup> enfin, mort accidentelle ou subite, intervenant en pleine vitalité de toutes les fonctions organiques ; dans ce cas, après le dernier soupir, le cœur continue, pendant un certain temps, à battre, quoique d'une manière affaiblie ; les actes nutritifs persistent pendant un temps plus long encore, comme en témoigne la lenteur que met la décomposition cadavérique à se manifester.

C'est dans ce dernier cas surtout qu'il est permis de croire pendant quelque temps encore à la présence de l'âme.

Dans tout ceci, il résulte que la vie ne s'éteint que graduellement dans nos organes, et que le mourant ne devient pas toujours cadavre après le dernier soupir. Il y a, dans certain cas du moins, quelques instants dont la durée est variable et ne peut être déterminée, pendant lesquels les liens qui unissent l'âme au corps se relâchent peu à peu avant d'aboutir à la rupture effective et définitive qui est la mort.

De même, l'enfant a commencé de vivre avant qu'il ait commencé de respirer, l'âme habitait ce petit corps, en faisait un être vivant, avant qu'il ait poussé son premier soupir. Pas plus que la vie, la mort n'est donc totale d'emblée, mais successive ; et si on la définit généralement par la suspension d'un des actes de la vie animale, la respiration, il n'en est pas moins vrai qu'il est d'autres actes de cette même vie animale, comme les mouvements du cœur, qui subsistent pendant un temps plus ou moins prolongé après l'exhalation du dernier soupir, et que la vie peut encore subsister, même après l'arrêt du cœur, alors qu'il n'y a plus apparence d'acte vital quelconque.

Il paraît donc certain que, dans quelques cas du moins, le moment de la mort totale, absolue, le départ de l'âme pour l'autre monde, est plus tardif qu'on est généralement porté à le croire.

Quelques-uns pensent même pouvoir généraliser, et dire que l'âme qui avait informé et vivifié le corps, dès avant sa naissance, l'informe encore, en un stade régressif, depuis le moment de la mort apparente déterminée par le dernier soupir, jusqu'à celui de sa séparation définitive d'avec le corps, espace de temps qui varie selon le genre de mort et qu'on ne peut déterminer *a priori*.

Que la question théologique se pose. Le prêtre peut-il s'inspirer de ces données de la science pour administrer les sacrements, — lorsqu'ils n'ont pu l'être plus tôt, — alors même que la mort semble déjà accomplie, mais tout récemment ?

Disons d'abord que c'est surtout, ainsi que nous venons de le voir, dans les cas de mort subite, que la présomption de la présence de l'âme dans ce qui paraît être déjà un cadavre est plausible et semble solliciter le ministère du prêtre. Lorsqu'au contraire, le malade succombe après une maladie dans laquelle sa vie nutritive, frappée des premières, est plus ou moins altérée, quand les autres viennent à se suspendre, il est probable qu'il meurt tout entier en exhalant son dernier souffle et avec son dernier battement de cœur. Il faut alors s'en tenir à la règle de conduite tracée par le Rituel qui ordonne de cesser la cérémonie de l'Extrême-Onction, si le malade vient à rendre le dernier soupir avant qu'elle soit terminée. Il est vrai que dans ce cas, le sacrement reçoit probablement toute son efficacité de la première onction.

Dans les cas de mort subite ou même de mort rapide sous l'action d'une maladie aiguë, peut-il y avoir lieu de tenir compte des dernières observations médicales pour administrer au moins l'Extrême-Onction, non seulement dans les quelques instants qui suivent immédiatement la mort apparente, mais après un temps plus long qu'on ne l'aurait cru permis jusqu'ici ? Il ne nous appartient pas de tracer une ligne de conduite en chose si délicate, mais seulement de poser la question.

*Sacramenta propter homines*, nous dit la sainte Eglise dans sa maternelle bienveillance, les sacrements sont pour les hommes, et dans l'espoir de procurer leur salut, ou simplement leur réconciliation, il est parfois permis de les donner sous condition, c'est-

à-dire de les donner, alors qu'il y a une présomption qu'ile ne seront d'aucune efficacité ?

Est-ce le cas ici ?

Quoi qu'il en soit, que personne n'essaie d'abuser de ce que nous venons de dire, et de s'en autoriser pour n'appeler le prêtre auprès du mourant que lorsqu'il a perdu connaissance, ou même rendu le dernier soupir. Nous nous sommes élevé contre cette fausse tendresse qui, pour épargner à une personne aimée une crainte aussi passagère que salutaire, s'expose à la précipiter en enfer pour l'éternité. D'ailleurs, nous l'avons remarqué, dans les maladies qui ont une assez longue durée, il n'y a aucune probabilité, de l'aveu de la science, que l'âme habite encore le corps après le dernier soupir.

Mais nous sommes heureux de donner cette consolation aux personnes qui ont la douleur de perdre l'un des leurs subitement ou presque subitement, que l'Extrême-Onction que le prêtre lui donne, dans le doute de la mort, n'est point aussi risquée ni par conséquent aussi probablement inefficace qu'on pourrait le croire.

---

### Le procès des 12

Les douze religieux poursuivis par le gouvernement maçonnique de la France sont : T. R. P. Picard, RR. PP. Bailley, Hippolyte, André, Marie-Jules, Ambroise, Joseph, Marie-Léopold, Lazare, Adéodat, Claude, Paul-François. Leur crime est d'aimer leur pays et de le défendre avec les journaux qu'ils rédigent.

---

### Communion du prêtre

Un prêtre malade et seul peut en certains cas se communier lui-même : *Imo Croix, Suarez, et alii dicunt, solu devotionis causa sacerdotem semper posse seipsum communicare ; quia praeciso scandalo, nulla est irreverentia, nec ullibi est vetitum nisi adsit alius sacerdos.* (S. Alph. lib. v. i. n. 238.)



## A l'Académie française

M. Henri Lavedan a prononcé le 28 déc. son discours de réception à l'Académie française. Il a débuté par ces paroles :

“ En daignant faire à mon avril cette insignifiante faveur de l'asseoir parmi vos graves étés, vos illustres automnes et vos magnifiques hivers, non seulement vous avez voulu fournir à ma reconnaissance une plus longue étape, mais vous avez tenu à prouver, avec la plus exquise des courtoisies traditionnelles, que vous n'étiez pas systématiquement réfractaires aux éclats, même excessifs parfois, de la jeunesse.”

M. Lavedan avait à apprécier un de ces amuseurs du peuple, qui consacrent leurs qualités littéraires à bafouer ce qui est noble et beau : Meilhac. Son discours a été une mauvaise action. M. le marquis Costa de Beauregard avait été chargé de lui répondre. Avec une malice souriante, avec une griffe veloutée, dit notre confrère du diocèse d'Agen, il a vengé les croyances, les institutions et les classes sociales que M. Lavedan avait livrées au mépris public.

M. Costa de Beauregard regrette, comme tous les catholiques, que les croyances de la jeunesse de M. Lavedan soient restées endormies. Il souligne légèrement la différence entre l'éducation première de celui qui jouait *Philoctète* en grec sur la scène d'un petit séminaire et l'écrivain actuel qui déshabille la vérité en employant l'argot des snobs.

“ Espiègle, très remuant, moqueur déjà, lui a-t-il dit, vous étiez, en effet, voilà quelque trente ans, la joie de ce petit séminaire que Mgr Dupanloup avait installé, là-bas, sur les bords de la Loire.

C'est vrai, on péchait alors par excès de joie.

Le cœur était chaud, trop chaud. Il battait de dix jeunesses à la fois : pour l'amour, pour l'art, pour la gloire, pour la bataille, pour tout ce qui brille ou enivre. On s'enchantait de beaux rêves que l'on traitait sérieusement.

Et puis, l'âme ailée de la nation, si tragiquement arrêtée dans son essor, ne s'est pas retrouvée. Elle semble se traîner toute meurtrie encore. La belle humeur un peu tapageuse, mais si franche, si sonore d'autrefois, manque à la gaieté d'aujourd'hui. Cette gaieté est amère, malade. Pourquoi ?

Parce qu'avec tant d'autres, Monsieur, vous avez connu trop jeune l'envers des traditions françaises.”

---

### A la cathédrale de Saint-Jean. M. B.

---

Le sacre de Mgr T. Casey, évêque coadjuteur élu de Mgr l'évêque de Saint-Jean, et de Mgr T. F. Barry, évêque coadjuteur élu de Mgr l'évêque de Chatham, a eu lieu à la cathédrale de Saint-Jean, le dimanche 11 février. Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, était le prélat consécrateur, et Mgr McEvay, de London, Ont., a fait le sermon de circonstance.

---

#### Réflexion

---

L'homme de cœur se montre toujours sympathique, mais surtout lorsqu'on se rue lâchement sur quelqu'un.

---

#### Les bibliothèques paroissiales(1)

---

“ Ne choisissez pas, pour y placer vos livres, une salle d'un accès difficile. Un local donnant sur la rue vaut cent fois mieux, et une simple boutique me paraît réaliser l'idéal. En montre, on peut exposer des livres et aussi quelques bons journaux qu'on vient y lire, parce qu'ils y sont mis en vue. Dans le haut de la vitrine, on peut utilement placarder certaines affiches paroissiales. Une bibliothèque ainsi placée se fait à elle-même sa propre réclame, et se trouve d'un accès facile.

“ Toutefois, rien n'est fait si le local n'ouvre qu'une petite fois par semaine, à des heures incommodes pour les fidèles. La règle, en pareille matière, c'est le bien général. L'heure qui vous dérange le moins n'est pas nécessairement la meilleure pour l'œuvre.

“ La vraie solution serait peut-être une permanence. On l'obtiendrait en joignant à la bibliothèque un dépôt, une procure de bons journaux, de bons livres et d'objets de piété. Les fidèles trouvent là chapelets, scapulaires, médailles, images, paroissiens, livres de méditation et de lectures chrétiennes, *Semaines religieuses*, etc. De cette manière s'alimentent et se soutiennent plus facilement les usages religieux et les pratiques de dévotion.

“ Il est indispensable de dresser avec beaucoup de soin, et par ordre de matières, un catalogue de bibliothèque. Ce catalo-

---

(1) *La Croix*, de Paris.

gue, il faut l'imprimer en une petite brochure que l'on distribue de temps à autre. A la porte de l'Eglise une affiche perpétuelle fait connaître l'œuvre et indique le moyen d'en profiter.

“ Doit-on demander une rétribution pour chaque livre ou bien exiger un abonnement annuel ?

“ Je dirai toute ma pensée. En face des bibliothèques municipales, affreusement mal composées et dont les livres envahissent pourtant jusqu'aux moindres maisons ouvrières, nous ne pourrons jamais lutter efficacement avec des bibliothèques payantes. Il vaudrait cent fois mieux prêter les livres gratuitement. Un Comité d'honneur fournissant quelques souscriptions annuelles, suffirait pour les frais d'entretien relativement modiques. Malheureusement, de nombreuses raisons empêchent de réaliser ce rêve, et force est de se contenter d'un moindre bien. Faisons du moins ce qui est possible.

“ Quelle doit être la composition d'une excellente bibliothèque paroissiale ?

“ Les livres de piété et les hagiographies y auront naturellement la première place. Mettons-y quelques ouvrages d'exposé doctrinal et d'apologétique, destinés à fortifier dans une âme des convictions chancelantes ou à guérir des tentations de doute. Pourquoi pas la Bible avec un commentaire ? Sur l'histoire ecclésiastique, il existe des monographies de première valeur, qui pourraient intéresser au plus haut point les hommes, les jeunes gens studieux et un certain nombre de personnes sérieuses. Les *Césars*, de Champigny ; les ouvrages de M. de Broglie, d'Ozanam ; les beaux travaux de Paul Allard sur les martyrs, etc., etc. Mon Dieu ! je vous en prie, mettons dans nos bibliothèques des livres intelligents. Ils coûtent cher, mais ils valent ce qu'ils coûtent. Des vies, comme celles d'Innocent III, par Hurter ; de saint Grégoire VII, par l'abbé Delarc ; du cardinal Ximènes, par Héfélé, etc, sont passionnantes d'intérêt.

“ Pourquoi n'aurions-nous pas là une collection de livres de voyages et de mémoires ? Ce sont là des lectures tout aussi attrayantes que celles des romans, plus instructives et moins puérides. Les romans, en effet, déforment le goût littéraire en donnant à l'imagination, dans la vie, un rôle excessif et en même temps, inspirent des goûts chimériques en opposition avec les devoirs de la vie. Trop souvent une littérature malsaine répand dans les âmes des germes empoisonnés, qui, peu à peu

détruiront ou énerveront la foi et les mœurs; perte de temps, perte d'argent, perte du bon goût, perte de l'innocence, voilà bien des griefs sérieux. Heureusement, depuis longtemps, les écrivains catholiques se sont efforcés de réagir, et, s'emparant de ce genre littéraire, ils l'ont utilisé pour la bonne cause. Tels que les Paul Flavé, les Zénaïde Fleuriot, les Raoul de Navery, les de Lamothe, les Marie Maréchal, pour ne parler que du roman populaire.

“ Les deux journaux, *l'Ouvrier* et les *Veillées des Charumières* ont été, sous ce rapport, de bons petits ouvriers du bien. Depuis quelques années, on a vu se révéler des romanciers catholiques de très grand talent, comme René Bazin, Charles de Vitis, Pierre l'Ermitte : depuis un an, le *Mois littéraire et pittoresque* fournit au public catholique ou simplement honnête des productions littéraires de premier ordre, et l'on peut maintenant alimenter les bibliothèques de famille et les bibliothèques paroissiales d'ouvrages aussi intellectuels que moraux.

“ Dans vos vitrines, réservez une place importante aux ouvrages de science populaire. Ayez une collection bien faite de la littérature française sans oublier quelques bons ouvrages des poètes et des écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle. Un jour, je l'espère, nous en aurons des éditions expurgées et catholiques.

“ Si vous voulez qu'on lise les livres sérieux, indiquez-les, conseillez-les personnellement, pressez tels ou tels de vos paroissiens de les lire ; en direction, recommandez telle vie de Saint. C'est ainsi qu'on lance une bibliothèque.”

---

### En Afrique

---

Tous les regards, à l'heure actuelle, sont tournés vers l'Afrique du Sud. On suit avec intérêt et anxiété les péripéties d'une guerre qui semble devoir être longue et terrible. Les Boërs, en effet, s'il faut en croire les renseignements qui nous arrivent du pays, sont nombreux, bien armés, courageux, confiants en eux-mêmes et en la Providence qui, disent-ils, ne les abandonnera pas, parce que leur cause est juste.

Le territoire de la guerre, nos lecteurs le savent déjà, est précisément celui de nos missions africaines. Depuis longtemps nos Pères arrosent ces contrées de leurs sueurs et y déploient un zèle à toute épreuve. L'œuvre a été rude et laborieuse : le sol a été dur ; il a fallu longtemps semer dans les larmes sans grande

espérance de moisson. La semence cependant n'a pas été inutile : depuis plusieurs années déjà elle a commencé à germer, et elle produit maintenant en plusieurs endroits des fruits magnifiques.

Ces vastes régions ne possédaient, il y a un demi-siècle, qu'un évêque, quelques prêtres, quelques rares fidèles ; elles comptent aujourd'hui cinq vicariats, de nombreux missionnaires et une foule de chrétiens fervents. Depuis quelque temps surtout, le mouvement des conversions s'accroît sensiblement et des établissements catholiques prospèrent dans tous les principaux centres. Citons quelques noms au hasard. A Johannesburg, voici un immense hôpital, le plus grand de toute l'Afrique méridionale, un pensionnat, des écoles très peuplées, dont la direction est confiée aux Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux. A côté, un asile de vieillards, un orphelinat, dirigés par les Sœurs de Nazareth ; l'école des Ursulines et celle des Frères Maristes qui compte plus de cinq cents enfants.

A Bloemfontein, sont encore dirigés par les Sœurs de la Sainte-Famille, un pensionnat et quelques écoles recevant un grand nombre d'élèves. La même œuvre existe à Kimberley, où il y a aussi une école pour les Noirs, l'école des Christian Brothers, et un asile pour les vieillards et pour les orphelins tenu par les Sœurs de Nazareth. A Mafeking les Sœurs de la Merci, à Taung les Sœurs de Kermaria possèdent également des écoles.

Newcastle, qui vient d'être occupé sans coup férir, jouit d'une école-pensionnat confiée aux Dominicaines. Ladysmith et Estcourt, futur quartier général des Anglais, dit-on, possèdent chacun un hôpital et une école, sous la direction des Augustines.

Pietersmarisburg n'est pas moins riche : on y voit un petit collège dirigé par les Oblats ; un pensionnat, un orphelinat, des écoles pour les blancs, pour les Indiens et pour les Cafres dont les Sœurs de la Sainte-Famille ont la charge ; un sanatorium : aux soins des Sœurs Augustines.

A Durban, encore un sanatorium ; un asile pour les vieillards et pour les orphelins : un pensionnat magnifiquement situé ; des écoles pour les Indiens et pour les Cafres.

C'en est assez pour donner une idée des progrès réalisés récemment par le catholicisme dans ces contrées, naguère encore entièrement païennes ou hérétiques. Mais, hélas ! que vont devenir toutes ces belles œuvres ? La guerre plus ou moins va leur faire sentir son funeste contre-coup. Déjà, dans les villes occupées par

les troupes, des quartiers entiers sont devenus déserts par suite de l'émigration ; en revanche, les hôpitaux sont bondés de malades ou de blessés ; les écoles se sont transformées en ambulances et les Sœurs institutrices en infirmières et en Filles de Charité.

De leur côté, plusieurs de nos Pères ont dû abandonner leur ministère ordinaire pour se mettre au service des soldats et suivre les armées en qualité d'aumôniers. On les rencontre dans les deux rangs ennemis, car partout il y a des catholiques. Le P. Ogle se dévoue à Mafeking ; le P. Morley et les autres Pères de la résidence donnent leurs soins à Kimberley. Ladysmith possède les PP. Murray et Saby. Le P. Marchal accompagne un corps de deux mille Irlandais qui ont pris fait et cause pour les Boërs ; le P. Hammer, le corps des volontaires allemands.

Assurément sur les champs de bataille, dans les camps parmi les troupes, nos Pères vont faire, aussi bien que dans leurs missions, œuvre de salut et ample moisson d'âmes pour le Ciel. Le P. Murray, par exemple, n'a-t-il pas déjà confessé, sur les mille hommes qu'il accompagnait, neuf cents hommes, dont beaucoup ne s'étaient pas approchés des sacrements depuis leur Première Communion ? Que ce soit là au moins un des bienfaisants résultats de cette guerre funeste qui va répandre tant de sang et briser tant de corps : qu'elle sauve beaucoup d'âmes ! Puisse-t-elle aussi ne pas trop éprouver les œuvres si laborieusement édifiées de nos chrétientés d'Afrique ! Nous demandons à cette intention une prière à nos lecteurs. (1)

---

### Bibliographie

---

LES PROMESSES DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, *expliquées dans une suite d'instructions*, par le P. A. GUILLAUME S. J. Beau volume in-12 de 156 pages. Prix : 1. fr 25.

Cet ouvrage servira à développer le culte du Sacré-Cœur, que le Souverain Pontife a si vivement recommandé dans son Encyclique du mois de mai 1899. On dirait que sur le point de proclamer l'année jubilaire, le Pape ait voulu y préluder par un pressant appel à la plus salutaire des dévotions.

Rappeler aux fidèles les promesses dont Notre-Seigneur a bien voulu enrichir le culte de son Cœur, les leur expliquer avec

---

(1) Petites Annales des Oblats.

toute la correction théologique désirable et dans un style toujours soigné, c'est, à notre avis, faire une œuvre d'excellente propagande. Aussi souhaitons-nous à ce petit livre le succès que son auteur ambitionne. La Maison Casterman a donné à ce volume un soin particulier, elle a eu raison, il convient que les bons livres soient autant que possible de beaux livres.

Les finissants du Petit Séminaire de Québec  
depuis la fondation de cette Institution

1869-70

John O'Farrell,	Saint-Malachie
Samuel Pouliot,	Saint-Laurent I. O.
Thos. G. Rouleau,	Saint-Laurent I. O.
Théodore Talbot,	Québec

1870-71

Pierre Annet,	Québec
Louis Asselin,	Saint-François, I.-O.
Eusèbe Beaudry,	Pointe-aux-Trembles.
F.-X. Belley,	Saint-Alexis, Saguenay.
Adalbert Blanchet,	Saint-Edouard.
Georges Bolduc,	Saint-Joachim.
Philius Boulet,	Québec.
Arthur Bourget,	Saint-Joseph de Lévis.
Cyrille Enouf,	Beaumont.
Cyrille Fortier,	Saint-Gervais.
Cléophas Gagnon,	Saint-Michel.
Antoine Gobeil,	Saint-Jean I. O.
Ovide Godin,	Cap-Santé
Théophile Gauthier,	Saint-Raphaël
Lionel Lindsay,	Ottawa

1870-71

Alfred Paquin,	Portneuf
Edouard Parent,	Beauport
Edouard Philbert,	Québec
Alphonse Pouliot	Rivière-du-Loup
Anselme Rhéaume,	Saint-Gervais
Pierre Ruel,	Saint-Charles

## 1871-72

Joseph Allaire,	Québec
Eric Audet,	"
François Bélanger,	Ottawa
Napoléon Bernier,	Saint-Charles
Edouard Boily,	Québec
Edouard Carrier,	Notre-Dame de Lévis
Alphonse D'auteuil,	Saint-Denis
Edmond Duchesnay,	Sainte-Marie-Beauce
Jacques Gauthier,	Québec
Alphonse Goulet,	Rivière du Loup
Victor Huard,	Québec
Michel Labrecque,	Saint-Anselme
Onésiphore Labrie,	Saint-Charles
Suibert Larue,	"
Joseph Lavoie,	Sainte-Anne Lapocatière
Théophile Levasseur,	Québec
Télesphore Marcoux,	Beauport
Omer Martineau,	Québec
Ernest Nadeau,	Rivière du Loup
Peter O'Leary,	Québec
Narcisse Parent,	"
Ludger Pérusse,	Lotbinière
Louis Quézel,	Saint Augustin
Eugène Rouillard,	Québec
Arthur Roy,	"

## 1872-73

Alphonse Beaudet,	Lotbinière
Arthur Bellan,	Saint-Michel
J. Baptiste Bérubé,	Saint-Arène
Ernest Bourget,	Saint-Joseph de Lévis
Delphis Brochu,	Saint-Lazare
Arthur Curon,	Québec
John Cicolari,	Kingston
Ferd. Corriveau,	Saint-Joseph de Lévis
Joseph Côté,	Québec
Charles Fitzpatrick	"
E. Lamontagne,	Sainte-Hénédiène
Chs L'Espérance,	Québec
Napoléon Matte,	Somerset



Prosper Meunier,	Saint-Augustin
Elzéar Moisan,	Québec
Ernest Myrand,	"
Arthur Olivier,	Trois-Rivières
Placide Roy,	Saint-Anselme
G. Bernard Tanguay,	Québec
1873-74	
Panet-Angers	Québec
Frs X. Bélanger	Pointe-aux-Trembles
Georges Boulet,	Saint-Evariste
Jean Chaisson	Tignish, Ile P.-E.
A. De Lachevrotière,	Lotbinière
Joseph Frenette,	Québec
Louis Guérin,	Saint Joachim
Eloi Laliberté,	Lotbinière
Victor Livernois,	Québec
Olivier Mathieu,	"
John O'Donnell	"
Edouard Pagé,	Bécancourt
Alfred Pouliot,	Saint-Lazare
Thomas Roberge,	Chicoutimi
Adjutor Samson,	Notre-D me de Lévis
	(A suivre)

### Calendrier

25	DIM	vi	Quinquagésime. <i>Kyr.</i> et <i>Vêp.</i> du dim. mém. de S. Marguerite de Cortone (II <i>Vêp.</i> ). Suffr.
26	Lundi	†vi	f De la férie.
27	Mardi	†vi	
28	Merccr.	vi	Les Cendres. <i>Kyr.</i> des feries. (Fête légale).
1	Jeudi	†vi	De la férie.
2	Vend.	r	Ste Couronne d'Epines de N.-S. J.-C. <i>dbl. maj.</i>
3	Samd.	†vi	De la férie.

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC.—Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de Saint-Thomas, le 24; à Saint-Roch de Québec, le 25; au couvent de Saint-Michel, le 27; à Saint-Joachim, le 1er mars; chez les Frères de Saint-Roch, le 3.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.